

I

IHUEL (M. Paul), *Député du Morbihan.*

Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture

(Cabinet BIDAULT)

du 28 octobre 1949 au 29 juin 1950

Son élection est validée [29 novembre 1946] (p. 39). — Est nommé membre : de la Commission des pensions [17 décembre 1946] (p. 102); de la Commission du ravitaillement [17 décembre 1946] (p. 102); de la Commission de l'intérieur [26 janvier 1948] (p. 194), [18 janvier 1949] (p. 34). Est élu secrétaire de cette Commission [*J. O.* du 29 janvier 1948] (p. 964). — Est nommé membre : de la Commission de l'agriculture [18 janvier 1949] (p. 34), [23 janvier 1951] (p. 347). — Est désigné pour figurer sur la liste des jurés à la Haute Cour de justice (application de la loi du 27 décembre 1945) [3 décembre 1947] (p. 5152).

Dépôts :

Le 20 février 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prévoir un crédit exceptionnel de 10 millions pour la reconstitution de la flottille de l'île d'Houat détruite par la tempête du 28 janvier

1951, n° 12275. — Le 26 avril 1951, un rapport au nom de la Commission de l'agriculture sur le projet de loi (n° 12024) annulant et remplaçant la loi du 15 juillet 1942 sur l'équipement rural, n° 12971.

Interventions :

Son rapport au nom du 8^e Bureau sur les opérations électorales du département de la Haute-Savoie [28 novembre 1946] (p. 29). — Est nommé *Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture* (Cabinet Bidault) [décret du 29 octobre 1949] (*J. O.* du 31 octobre 1949, p. 10846).

En cette qualité :

Prend part à la discussion des interpellations sur les prix agricoles : *Discussion générale (Ses observations sur l'équipement agricole, l'électrification rurale, les adductions d'eau, la construction de silos, le développement des industries alimentaires, les prêts du Crédit national, la complexité des lenteurs administratives, l'habitat rural, les crédits de la Caisse nationale de crédit agricole)* [23 février 1950] (p. 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376). — Donne sa démission de *Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture* [29 juin 1950] (p. 5278). — S'excuse de son absence [7 décembre 1950] (p. 8741). — Obtient un congé [7 décembre 1950] (p. 8741).